



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Point de situation sur l'influenza hautement pathogène

CROPSAV animal

2 février 2016

agriculture
.gouv.fr
alimentation
.gouv.fr



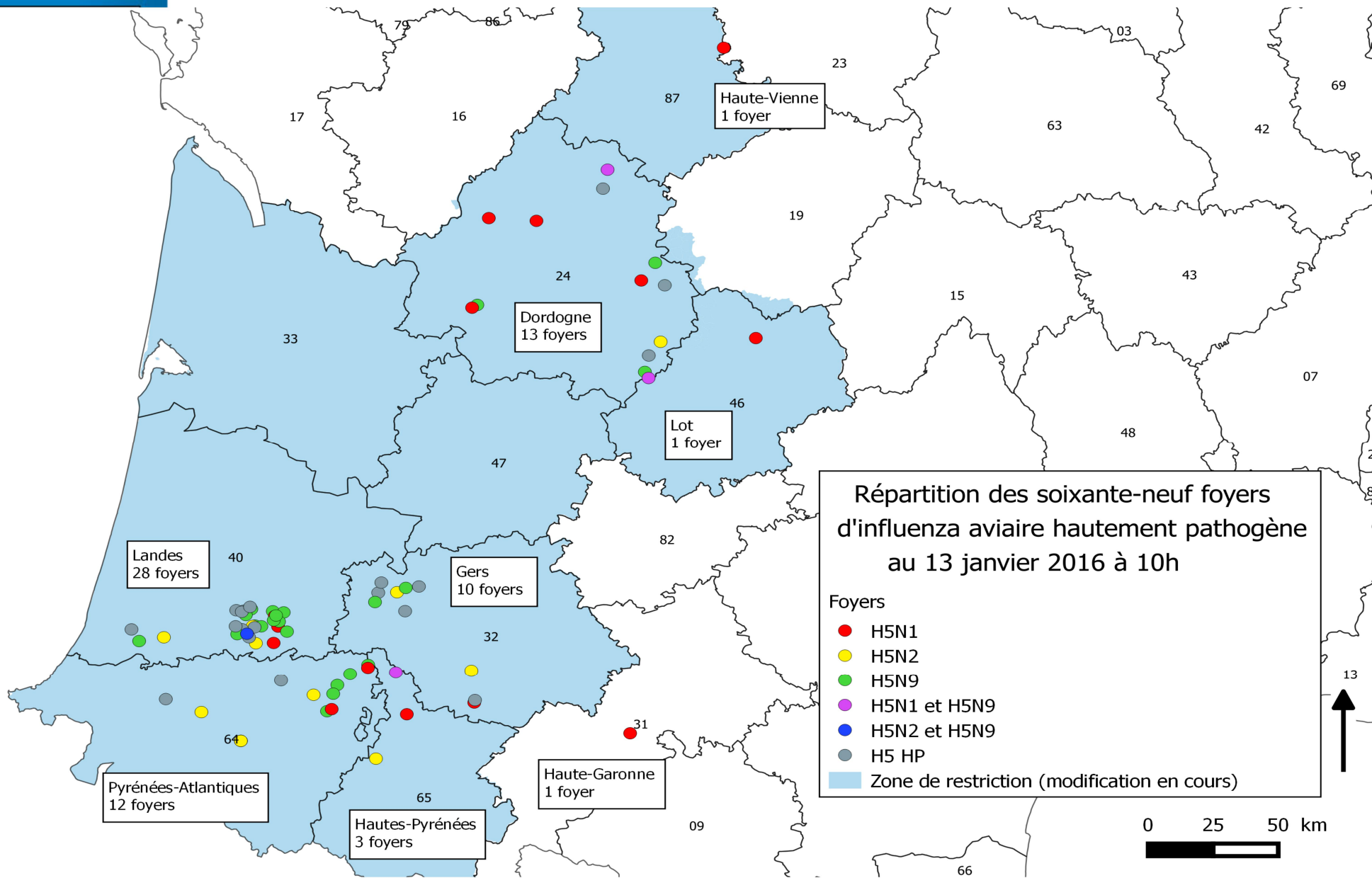


MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

La situation en France:une situation grave et inédite

- 69 foyers (chiffre stable depuis sem. 2) dans 8 départements du Sud Ouest -76 % de la production de canards gras
- 3 souches virales
- Palmipèdes sont les plus touchés mais expriment peu de symptômes
- Les mesures inscrites dans la législation (dispositif plan d'urgence) sont inadaptées à une situation enzootique
- Perte de confiance de nombreux partenaires UE et hors UE







MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Plan de lutte

- Concerté en CNOPSAV du 14/01/2015:
- Chantier d'éradication :
 - Assainissement de la zone réglementée :
 - Dépeuplement progressif des élevages
 - Vide sanitaire de 4 semaines
 - Repopulation en conditions sanitaires maîtrisées
- Plan de surveillance renforcé sur l'amont des filières (*projet d'AM en cours*)
- Renforcement des mesures de biosécurité sur tout le territoire national (*projet AM en cours*)

